



Assemblée générale

Soixante-sixième session

96^e séance plénière

Lundi 13 février 2012, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser. (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Körösi (Hongrie),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 64 de l'ordre du jour (suite)

Rapport du Conseil des droits de l'homme (A/66/53/Add.2 et A/66/53/Add.2/Corr.1)

M. Valero Briceño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Au Venezuela, les droits de l'homme sont pleinement garantis, car nous avons une démocratie exemplaire qui s'améliore jour après jour grâce à la participation populaire.

Au cours des 13 dernières années, il y a eu plus d'élections démocratiques et pluralistes au Venezuela que dans n'importe quel autre pays au monde. L'opposition jouit de tous les droits et garanties prévus par notre Constitution. Par exemple, hier, l'opposition a choisi son candidat à la présidentielle, qui entrera lice contre le Président Hugo Chávez Frías. Il a reçu tout l'appui logistique et technique du Conseil national électoral – un organe autonome de l'État – et des Forces armées nationales boliviennes, qui sont les garants de notre démocratie. Une fois de plus, le monde entier a pu se rendre compte de la qualité et la transparence de la démocratie vénézuélienne. Les droits de l'homme et leur exercice sont le fondement de la démocratie participative qui existe dans mon pays.

Je voudrais donner lecture du communiqué sur la Syrie adopté par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique à son onzième Sommet, qui s'est tenu les 4 et 5 février à Caracas.

« Les chefs d'État et de Gouvernement de l'Alliance Bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA) réitèrent leur condamnation de la politique systématique d'ingérence et de déstabilisation contre notre sœur la République arabe syrienne, qui a pour but d'imposer par la force un changement de régime au peuple syrien. Les États membres de l'ALBA condamnent les actes de violence armée que des groupes paramilitaires appuyés par des puissances étrangères ont lancés contre le peuple syrien, et formulent le vœu que la société syrienne retrouve le calme et la paix.

Les pays de l'ALBA réitèrent leur appui à la politique de réformes et de dialogue national promue par le Gouvernement du président Bachar Al-Assad, qui vise à trouver une solution pacifique et politique à la crise actuelle, dans le respect de la souveraineté du peuple syrien et de l'intégrité territoriale de ce pays arabe frère. »

La mission d'observation de la Ligue des États arabes en Syrie, menée sur le terrain, et qui a été inexplicablement suspendue, a signalé dans son rapport que les médias occidentaux avaient déformé la réalité des faits dans ce pays. Elle a confirmé que le président

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Bachar Al-Assad avait mis en œuvre des réformes démocratiques de nature à permettre une coexistence pacifique entre les membres de la population, et qu'il avait honoré les engagements contractés dans le cadre du protocole signé avec la Ligue des États arabes. La mission a fait le constat que les autorités gouvernementales n'avaient pas réprimé les manifestations pacifiques des partisans du Gouvernement et de l'opposition. Elle a révélé que des secteurs politiques opposés au Président Bachar Al-Assad avaient mis sur pied des groupes armés, qui ont commis des actes de violence contre les forces gouvernementales et contre des civils, lesquelles se sont soldées par un grand nombre de morts et de blessés.

Selon le rapport, au nombre de ces groupes armés figure le groupe qui s'est affublé du nom d'Armée syrienne libre, composé de plus de 3 000 personnes. Dans son édition du 10 février 2012, la BBC de Londres a révélé ce qui suit :

« Les membres de l'Armée syrienne libre (ASL) ont déclaré à la BBC que cette organisation était responsable du double attentat commis le vendredi à Alep, deuxième ville de la Syrie, au cours duquel au moins 25 personnes ont été tuées et 175 autres blessées. »

La République bolivarienne du Venezuela regrette profondément les pertes humaines enregistrées, que ce soit au sein des partisans du Gouvernement ou de l'opposition, et adresse aux familles et aux proches des victimes ses condoléances.

Les manifestations populaires doivent être pacifiques et respecter l'ordre juridique et constitutionnel en vigueur. Nous déplorons qu'il soit fait recours au terrorisme pour faire entendre les revendications légitimes du peuple syrien.

Au nom de l'aide humanitaire, de la défense des droits de l'homme et de la responsabilité de protéger, les Puissances impériales et certains de leurs alliés arment, financent, conseillent et entraînent des milices armées de l'opposition en vue de renverser le Gouvernement du Président Bachar Al-Assad. À l'évidence, ces puissances et leurs alliés ne veulent pas la paix. Ils ne se soucient guère des droits de l'homme ni de la démocratie. Ils ne croient pas au dialogue politique pour trouver une issue politique et pacifique à la situation qui règne en Syrie. Ils souhaitent un changement de régime afin de remplacer par la violence le Gouvernement du Président Al-Assad. C'est pour cela qu'ils ne font aucun cas des réformes politiques engagées par le chef de l'État

syrien. C'est pour cela qu'ils mésestiment les initiatives de médiation de la Fédération de Russie, qui recherche une issue pacifique et négociée à la situation qui règne dans ce pays. Rappelons que dans le cas de la Libye, l'initiative de paix défendue par l'Union africaine avait été diabolisée.

Si le but est réellement de réaffirmer un attachement résolu à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale de la Syrie et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, l'appui politique, militaire, financier et médiatique étranger apporté à l'opposition et aux groupes terroristes dans ce pays doit cesser.

Les médias, au service de l'impérialisme, attaquent sans relâche l'initiative de dialogue et de paix lancée par la Fédération de Russie. Ils dénaturent la louable prise de position de la Russie et de la Chine au sein du Conseil de sécurité, qui a permis à cet organe d'éviter l'approbation d'un coup d'État contre le Président syrien.

Les dirigeants impérialistes et leurs alliés déclarent à tort que ce que l'on voudrait qualifier de communauté internationale rejette les propositions de la Russie et de la Chine, comme si ces pays et d'autres – y compris les pays membres de l'ALBA – n'étaient pas membres de la communauté internationale.

Comme on a pu le voir clairement dans le cas de la Libye, le recours à des forces étrangères pour renverser un gouvernement légitime ne peut qu'entraîner l'anarchie, et toujours plus de violence et de violations des droits de l'homme.

Nous ne devons pas laisser la tragique histoire des interventions impérialistes en Libye, en Iraq, en Afghanistan et dans de nombreux pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes se répéter en Syrie. Pourquoi s'évertue-t-on à promouvoir l'anarchie et la violence, plutôt que la paix et la fraternité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient?

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni remercie la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de son exposé de ce matin. Nous nous félicitons du rôle capital qu'elle et son bureau jouent pour faire connaître à la communauté internationale les terribles atrocités commises par Bachar Al-Assad et son régime.

Je m'associe à la déclaration faite aujourd'hui au nom de l'Union européenne.

Cela fait à peine une semaine que le Conseil de sécurité aura été empêché d'agir à l'appui des efforts

de la Ligue des États arabes en vue de mettre fin à la violence en Syrie et de faciliter une transition politique pacifique dirigée par les Syriens (voir S/PV.6711). Enhardis par l'incapacité d'agir du Conseil, el-Assad et son régime ont intensifié leur campagne de violence et de répression. Recourant de façon aveugle à l'artillerie lourde pour pilonner des civils non armés à Homs, Hama, Zabadani et la banlieue de Damas, il s'efforcent de réduire au silence ceux qui se bornent à vouloir exercer leurs droits démocratiques légitimes.

Ces derniers jours, des centaines de personnes ont été tuées, en plus des 6 000 décès signalés au Conseil des droits de l'homme par la commission d'enquête indépendante en décembre. Comme l'a indiqué la Haut-Commissaire, des milliers de Syriens ordinaires ont été illégalement détenus, torturés et assassinés dans le cadre des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme, qui constituent très probablement des crimes contre l'humanité. À maintes reprises, on a pu constater que les promesses faites par Al-Assad qu'il mettrait fin à la violence n'étaient que des mots vides de sens visant à lui faire gagner du temps, afin de pouvoir continuer à écraser par la force barbare et sanglante les aspirations de son peuple.

Le régime syrien s'est joué des fermes condamnations formulées par le Conseil des droits de l'homme et l'Assemblée générale. Il a fait fi des appels de la Haut-Commissaire et du Secrétaire général. Il a refusé l'accès à la commission d'enquête internationale indépendante mise en place suite à la détérioration de la situation des droits de l'homme et il n'a pas mis en œuvre le plan d'action proposé par la Ligue des États arabes, ce qu'il avait pourtant accepté de faire.

À long terme, la stratégie d'Al-Assad va échouer. La répression qu'il mène ne fera qu'alimenter le cycle de la violence en Syrie et accroître la probabilité d'une guerre civile à grande échelle. La communauté internationale doit trouver rapidement une solution pacifique, pour éviter que cette terrible tragédie n'empire davantage. Certains disent que nous devons être patients et donner à Al-Assad le temps de mettre en œuvre les réformes. Mais depuis presque un an que dure cette répression meurtrière, il n'y a pas eu de réforme – il n'y a eu que des tueries insensées, des promesses non tenues, des mensonges grossiers et une prévarication sans fin.

Nous nous félicitons de ce que la Ligue des États arabes ait pris énergiquement les devants pour rechercher un règlement pacifique à la crise. Nous saluons la déclaration faite par la Ligue arabe ce week-end. Nous

restons déterminés à appuyer un processus dirigé par les Arabes pour mettre fin à la crise syrienne sans avoir recours à une intervention militaire.

Nous prenons note de la proposition figurant dans la décision de la Ligue arabe du 12 février de présenter une résolution à l'Assemblée générale. Nous appuyons cette initiative et exhortons tous les États Membres à faire de même.

Nous nous félicitons de l'annonce relative à la création d'un groupe des amis de la Syrie. Nous allons travailler en étroite collaboration avec la Ligue arabe qui s'emploie actuellement à mettre en place ce groupe. Nous espérons que le groupe des amis focalisera les efforts internationaux sur la mise en œuvre et la supervision d'un processus de transition politique en Syrie, conformément aux décisions de la Ligue arabe du 22 janvier. Nous espérons que, dans le cadre de ce processus, le groupe pourra aider l'opposition syrienne à adopter une position unie et à représenter toutes les communautés syriennes.

Mais ces initiatives ne suffisent pas. Le peuple syrien a le sentiment – à juste titre – que l'ONU a honteusement abandonné sa cause. À titre individuel et collectivement, nous, les États Membres, devons le convaincre que tel n'est pas le cas. Nous devons redoubler d'efforts pour mettre un terme à la violence en Syrie. Nous devons apporter notre plein appui aux efforts de la Ligue des États arabes visant à garantir un processus de transition pacifique. Nous devons aussi signaler clairement que ceux qui commettent de terribles atrocités devront répondre de leurs actes.

M. Rishchynski (Canada) (*parle en anglais*) : Faisant écho aux déclarations répétées de son premier ministre et de son ministre des affaires étrangères, le Canada déplore à nouveau aujourd'hui la violence flagrante déclenchée par le régime d'Al-Assad contre le peuple syrien. Des milliers de personnes ont été tuées et des milliers d'autres sont détenues, torturées et privées de leurs droits de l'homme. Le refus de la Syrie d'autoriser l'accès aux médias internationaux et aux organisations humanitaires ne parviendra pas à cacher au reste du monde la barbarie du régime d'Al-Assad.

Cette campagne de terreur méprisable qui dure depuis 11 mois nous a amenés à imposer des sanctions sévères contre le régime et ses partisans. Le Canada apporte également une aide humanitaire, par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge, pour alléger les souffrances du peuple syrien.

Il est extrêmement décevant que le Conseil de sécurité ait manqué récemment de répondre efficacement à la crise en Syrie (voir S/PV.6711). La résolution du Conseil de sécurité n'aurait pas autorisé le recours à la force, ou même imposé des sanctions. L'utilisation du droit de veto par deux membres permanents a empêché le Conseil de sécurité d'approuver la résolution proposée par la région arabe pour mettre fin à la violence. Il est déplorable de continuer à fournir des armes à un régime engagé à tuer son propre peuple. L'histoire jugera sévèrement ceux dont l'obstruction ne sert qu'à prolonger cette violence insensée.

(l'orateur poursuit en français)

Le Canada a appuyé les efforts du Conseil des droits de l'homme pour examiner la crise en Syrie. Le rapport de la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme contient des conclusions profondément troublantes et corroborées qui décrivent d'horribles pratiques de violations des droits de l'homme, dont des actes abominables contre des femmes et des enfants. Le rapport exprime la souffrance de toutes les victimes, malgré le refus obstructionniste du régime d'Al-Assad d'autoriser l'accès.

Le Canada exhorte la Syrie à mettre, sans plus tarder, pleinement en œuvre les résolutions du Conseil des droits de l'homme, notamment à coopérer avec la Commission d'enquête.

Compte tenu des refus répétés du régime de changer de comportement, y compris son incapacité à créer un environnement propice aux réformes qu'il a proposées, et du carnage qui ne cesse de s'intensifier, il incombe à la communauté internationale d'agir pour appuyer les demandes de changement légitimes du peuple syrien.

Le Canada exhorte tous les États Membres de l'ONU à se joindre à lui pour isoler le régime syrien actuel jusqu'à ce que le Président Al-Assad et ses partisans cessent leurs atrocités contre d'innocents civils syriens. Al-Assad et ceux qui l'appuient doivent savoir que les nations éprises de paix du monde entier s'emploient ensemble à mettre fin à son régime répressif.

(l'orateur reprend en anglais)

Le Canada accueille positivement les efforts déployés par la Ligue arabe pour tenter de mettre fin à la crise en Syrie. Le Canada appuie la proposition de la Ligue arabe en vue d'une transition pacifique vers la démocratie en Syrie. Nous exhortons la Syrie

à coopérer pleinement avec la Ligue arabe. Le Canada espère l'avènement d'une Syrie libre et démocratique qui respectera les droits de l'homme de son peuple et qui vivra dans la paix avec ses voisins.

Le Canada demande au Secrétaire général et à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme d'offrir toute l'assistance dont pourra avoir besoin la Ligue arabe dans ses efforts.

Compte tenu du refus du régime d'Al-Assad de respecter et de protéger les droits de l'homme du peuple syrien et puisque le Conseil de sécurité n'a pas réussi à s'attaquer à la situation, il est indispensable que l'Assemblée générale agisse avec détermination. Le peuple syrien ne peut supporter d'attendre plus longtemps.

M. Núñez Mosquera (Cuba) *(parle en espagnol)* : Cuba suit avec beaucoup d'attention les événements qui se déroulent en République arabe syrienne. Les nouvelles et les informations disponibles sont incomplètes, fragmentaires et font souvent l'objet de manipulations. Les incitations à la violence ainsi que l'agression militaire et l'intervention étrangère prônées par les médias et les hauts représentants de certains pays membres de l'OTAN sont très préoccupantes.

Cuba dénonce le fait que l'on encourage la manipulation et les mensonges médiatiques dans le but de justifier une agression contre le peuple syrien. Nous jugeons particulièrement inquiétants les appels de ceux qui, au lieu de contribuer au dialogue et à la négociation entre toutes les parties, préconisent un changement de régime en Syrie et l'usage de la force et de la violence.

Nous rejetons la tendance qui consiste à faire fi des propositions et des mesures du Gouvernement syrien et à ignorer les efforts déployés par certains États pour prévenir de nouvelles violences dans ce pays frère. Une guerre civile en Syrie ou l'intervention de forces étrangères auraient de graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales, et en particulier pour la région instable du Moyen-Orient.

Cuba partage l'émoi que suscitent les pertes de vies innocentes, en Syrie et partout dans le monde, et elle condamne tous les actes de violence commis dans ce pays. Mais notre pays condamne catégoriquement toute intervention étrangère, directe ou par l'intermédiaire de l'appui apporté à des groupes armés irréguliers et l'encouragement d'aventures belliqueuses, qui ne font que semer la mort et la destruction.

La position défendue par certains membres de l'OTAN dans la région du Moyen-Orient, ces derniers mois, les bombardements injustifiables auxquels a donné lieu la manipulation de la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité, le meurtre de civils innocents, en même temps que l'acceptation et le silence complice face aux actions d'Israël contre le peuple palestinien démontrent que la défense des droits de l'homme n'est pas exactement ce qui a motivé ceux qui appellent l'Assemblée générale à se prononcer sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui.

Compte tenu de l'expérience acquise et des précédents créés à l'occasion de cas récents de manipulation manifeste de la Charte des Nations Unies, de recours à deux poids deux mesures et de violation flagrante du droit international, nous réitérons notre condamnation de toute tentative d'atteinte à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Cuba est favorable à la recherche d'une solution politique à la crise actuelle, dans le plein respect de la souveraineté et de l'indépendance de la Syrie, car c'est au peuple syrien qu'il revient, aux côtés de ses autorités nationales, de déterminer les voies et moyens de faire droit à la volonté populaire. Le rôle de la communauté internationale, face aux difficultés que traverse un État Membre de l'ONU, est d'offrir son aide afin de sauvegarder la paix et la stabilité de ce pays, de ne pas inciter à des actes pouvant entraîner des morts, des crimes, l'agression de personnes innocentes ou des troubles civils.

Nous réitérons notre engagement des plus fermes en faveur du droit de la Syrie à l'autodétermination, en même temps que notre confiance dans la capacité du peuple et du Gouvernement syriens de résoudre leurs problèmes internes sans ingérence étrangère et sans contrainte d'aucune sorte.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne s'associe à la déclaration faite ce jour par le représentant de l'Union européenne (voir A/66/PV.95).

Alors que nous parlons, ici, à New York, un régime répressif est toujours en train de tuer, de blesser et de mutiler son propre peuple. Il est hors de doute que le peuple syrien a besoin de notre aide.

Il y a trois mois, ici, à l'Assemblée générale, la communauté mondiale a condamné fermement et à une majorité écrasante la violence systématique et les violations des droits de l'homme perpétrées par les

autorités syriennes. Aujourd'hui nous venons d'entendre un nouveau compte rendu atroce, atterrant, de la situation sur le terrain. La situation ne cesse d'empirer. Le bilan des victimes augmente quotidiennement. Des milliers de civils, dont des centaines d'enfants, ont été tués. Les arrestations arbitraires, la torture, le viol et les mauvais traitements du régime de Damas sont devenus monnaie courante.

Le meurtre et la répression doivent prendre fin. Les responsables des atrocités commises doivent répondre de leurs actes devant la justice internationale. Nous nous félicitons du fait que la Ligue des États arabes s'est jointe à cet appel. Nous applaudissons le Secrétaire général, Ban Ki-moon, de sa condamnation claire et nette de l'effusion de sang. Il a porté la voix de l'ensemble des Membres de l'ONU au moment où le Conseil de sécurité, lui, ne s'est pas, pour des raisons que l'on connaît bien, montré à la hauteur de ses responsabilités.

Nous saluons également les mots très clairs qu'a eus la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M^{me} Pillay, concernant la situation choquante sur place. Je ne doute pas que le rapport de la commission d'enquête indépendante au Conseil des droits de l'homme confirmera une fois de plus ces faits abominables. L'Allemagne continue de préconiser la mise en place d'une commission d'enquête sous mandat du Conseil de sécurité. Les responsabilités doivent être établies de façon incontestable. Nous réitérons également notre demande concernant l'aménagement d'un accès sans entrave de la population aux soins médicaux, sans discrimination.

La Ligue des États arabes a fait la preuve de sa détermination de résoudre le conflit de façon pacifique et de faciliter un processus de transition politique dont les Syriens assument la direction. Le Gouvernement syrien, toutefois, ne montre aucune volonté de mettre un terme à la répression et d'engager un processus politique pacifique. Le pilonnage aveugle de la ville de Homs par l'artillerie, tout dernièrement, témoigne, outre de l'extrême violence dont il est fait usage, d'un mépris caractérisé pour les efforts de la Ligue des États arabes. Nous abondons pleinement dans le sens de la Ligue des États arabes et de son sentiment d'urgence face au règlement de cette crise, y compris l'initiative qu'elle a prise de réitérer son appel à l'action du Conseil de sécurité. L'Allemagne demeure convaincue que la situation en Syrie exige une intervention du Conseil de sécurité.

L'Allemagne appuie également la désignation d'un envoyé spécial de la Ligue des États arabes chargé de faciliter le processus de transition politique. Nous accueillons également avec satisfaction la convocation d'une réunion des amis de la Syrie le 24 février en Tunisie.

Enfin, nous sommes favorables à l'idée de la présentation d'un projet de résolution par le Groupe des États arabes à l'Assemblée générale. Nous engageons tous les Membres de l'ONU à appuyer ce projet de résolution.

M^{me} Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Gouvernement brésilien est profondément troublé par la rapide dégradation de la situation en Syrie. Le degré atteint par la violence que nous voyons actuellement à l'œuvre en Syrie est extrêmement grave. Les événements récents, à Homs et dans d'autres villes, sont tout particulièrement inquiétants. Nous réitérons ici notre condamnation sans appel de la violence et des violations des droits de l'homme en Syrie ainsi que notre plein appui au travail réalisé par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et la commission d'enquête mise en place par le Conseil des droits de l'homme. Nous renouvelons notre appel aux autorités syriennes afin qu'elles honorent leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme ainsi que leurs propres engagements vis-à-vis de la Ligue des États arabes à cet égard.

La solution du conflit syrien passe par un processus politique géré au niveau national. Le Gouvernement doit faire davantage et œuvrer avec plus de célérité afin de mettre en place les conditions qui s'imposent pour que les négociations puissent commencer. La répression politique doit cesser immédiatement. Les réformes apportées devront permettre, en temps voulu, d'apporter les réels changements qu'appelle un mode de gouvernance plus démocratique. L'opposition doit également apporter sa contribution, par une participation constructive, dès que les conditions pour ce faire seront réunies. L'avenir de la Syrie est, à l'évidence, entre les mains des Syriens, mais la communauté internationale a un rôle à jouer, et se doit de le faire.

L'ONU doit signifier clairement sa condamnation unanime de toutes les violations des droits de l'homme, tout en appuyant les efforts de la Ligue des États arabes et la nécessité incontournable d'un processus politique mené par les Syriens. Notre action, collectivement et séparément, doit se fonder sur la nécessité de mettre fin à la violence, de stabiliser la situation et d'aider les parties

à trouver une issue à l'impasse politique actuelle. La communauté internationale ne doit désormais épargner aucun effort, sur le plan diplomatique, pour, notamment, trouver un consensus sur la voie à suivre. Le Brésil est prêt, pour sa part, à apporter sa contribution.

La participation de la Ligue des États arabes à ce processus restera déterminante. Nous nous prononçons fermement en faveur d'un rôle plus important de l'ONU, en coopération avec la Ligue des États arabes. Nous partageons, en effet, les mêmes objectifs et l'heure est à une coopération véritable, dans la ferme résolution de prévenir une effusion de sang encore plus grave. Nous le devons au peuple syrien comme à ses voisins.

M^{me} Morgan (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite de la tenue de cette importante séance en réponse à l'appel lancé par le Conseil des droits de l'homme aux principaux organes de l'Organisation pour qu'ils examinent le rapport de la Commission d'enquête indépendante établie par le Conseil lui-même afin qu'elle enquête sur toutes les violations présumées des droits de l'homme en Syrie et adopte les mesures appropriées.

Les sessions extraordinaires du Conseil des droits de l'homme ont pour but de traiter des cas urgents de violations des droits de l'homme. Il importe que, lorsque le Conseil des droits de l'homme sollicite l'intervention d'autres organes du système, ceux-ci répondent avec le même sentiment d'urgence afin de trouver une solution à la situation dans le plein respect du droit international. Le rôle de l'Assemblée générale est encore plus pertinent lorsque le Conseil de sécurité ne prend pas de mesures spécifiques face à l'aggravation de la situation en Syrie.

Nous saluons la présence de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme venue informer l'Assemblée générale de la violence croissante perpétrée contre la population civile et des violations des droits de l'homme. Nous appuyons les mesures prises par la Haut-Commissaire conformément à son mandat.

Le Mexique réitère énergiquement sa condamnation de la violence perpétrée contre la population civile dans la République arabe syrienne. Les rapports faisant état de l'emploi d'armes d'artillerie et d'autres armes de la part des forces de l'État contre des zones civiles sont extrêmement préoccupants. Ces derniers mois, les violations des droits de l'homme n'ont cessé d'augmenter. C'est pourquoi nous avons appuyé les résolutions du Conseil des droits de l'homme et de l'Assemblée générale condamnant ces

violations. Nous déplorons l'absence de coopération de la part du Gouvernement syrien avec les mécanismes internationaux, notamment la commission d'enquête internationale du Conseil des droits de l'homme.

Le Mexique appelle les autorités syriennes à cesser de recourir à la force, à protéger les droits de l'homme et à ouvrir un dialogue sans exclusive qui réponde aux aspirations légitimes des citoyens. Le Mexique appuie les efforts internationaux déployés actuellement qui cherchent à régler la situation actuelle dans le cadre des organes internationaux compétents – tant régionaux qu'universels – dans le plein respect du droit international, et reconnaît les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour promouvoir une solution pacifique à ce conflit.

L'ONU ne peut rester passive ou indifférente face aux situations qui risquent de dégénérer en drames humanitaires. Le Conseil de sécurité se doit d'agir vite et avec détermination pour protéger la population civile contre une violence aveugle. Le principe de non-intervention ne joue plus lorsque des valeurs essentielles de la communauté internationale sont en jeu et que les droits fondamentaux des peuples et des personnes sont violés, et plus encore lorsque ces violations sont qualifiées de crimes contre l'humanité.

Compte tenu de la situation actuelle en Syrie, la communauté internationale doit affirmer clairement qu'elle ne tolérera pas que les normes fondamentales du droit international des droits de l'homme deviennent lettre morte.

M. Wetland (Norvège) (*parle en anglais*) : Nous aussi remercions la Haut-Commissaire aux droits de l'homme pour son rapport alarmant et détaillé. Les autorités syriennes ont décliné délibérément de respecter les obligations qui leur incombent au titre du droit international et ont commis des crimes contre l'humanité. Elles ont choisi de réprimer brutalement des manifestations essentiellement pacifiques et mènent une politique du « tirer pour tuer ». Il est choquant d'apprendre que des enfants syriens auraient été victimes des crimes les plus affreux, comme d'être torturés à mort. Des armes lourdes sont également utilisées de manière aveugle contre des civils innocents dans des zones résidentielles. La Norvège condamne avec force la violence perpétrée par le régime syrien et déplore les souffrances humaines conséquentes.

Un gouvernement qui utilise ainsi ses forces militaires contre sa propre population perd toute

légitimité. M. Al-Assad ne peut plus se targuer de parler pour l'ensemble du peuple syrien et devrait se retirer afin qu'une véritable transition politique puisse se mettre en marche.

Alors qu'il avait convenu de s'en tenir au plan d'action de la Ligue des États arabes du 2 novembre 2011, le régime syrien a refusé délibérément de mettre en œuvre ces promesses. Si toutes les parties doivent mettre fin à la violence, il ne fait aucun doute que c'est aux autorités syriennes qu'incombe la responsabilité principale de respecter le droit international. Les autorités syriennes doivent également autoriser d'urgence un accès sans entrave de l'assistance humanitaire internationale.

Depuis le début de la crise en mars 2011, la Norvège, de concert avec ses partenaires, a appuyé avec force divers efforts pour que l'ONU examine la situation en Syrie. Nous avons également demandé que la situation en Syrie soit renvoyée devant la Cour pénale internationale. De plus, nous avons imposé des sanctions ciblées aux autorités syriennes et aux responsables de la répression violente. Nous sommes prêts à envisager de nouvelles mesures, avec nos partenaires, si la répression se poursuit.

La Norvège reste extrêmement déçue par le double veto exercé au Conseil de sécurité. Toutefois, 13 membres du Conseil ont voté pour la résolution, ce qui signale qu'il existe un large appui international à l'initiative de la Ligue des États arabes (voir S/PV.6711).

L'appel lancé par la Ligue des États arabes en faveur d'un processus politique dirigé par la Syrie pour répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien est l'effort le plus crédible déployé à ce jour pour parvenir à une solution pacifique et politique de la crise. Cette transition, qui doit être assurée par la Syrie sous les auspices de la Ligue des États arabes, doit suivre un calendrier précis fondé sur la décision du 22 janvier (voir S/2012/71, annexe, pièce jointe 1). Les efforts déployés depuis sept mois par la Ligue des États arabes pour mettre fin aux massacres ont été louables mais laborieux. Nous les appuyons sans réserve.

La Norvège a transmis clairement son message d'appui au peuple syrien et maintiendra le contact avec les représentants de l'opposition syrienne partisans de la non-violence et de la démocratie. Cette position et la nécessité de suivre la situation sur le terrain sont les raisons pour lesquelles la Norvège maintient à Damas une présence diplomatique qui est actuellement à l'examen. De concert avec les partenaires arabes et internationaux,

Nous sommes favorables à la mise en place d'un groupe d'appui international à larges assises qui cherchera à instaurer une transition politique pacifique en intensifiant les pressions sur les autorités syriennes et à protéger le peuple syrien. Nous félicitons la Tunisie d'avoir accueilli la première réunion le 24 février.

De plus, nous nous félicitons de la décision prise par la Ligue des États arabes le 12 février, dont nous considérons qu'elle s'inscrit dans une feuille de route politique globale fondée sur la décision de la Ligue des États arabes en date du 22 janvier. C'est pourquoi nous regrettons qu'elle ait fait l'objet d'un rejet immédiat de la part des autorités syriennes.

Nous sommes réunis ici à l'Assemblée générale pour manifester notre solidarité avec le peuple syrien en accroissant la pression sur le régime syrien et en vue d'adopter une résolution pour mettre fin à la crise en Syrie.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Durant la semaine écoulée, le monde a assisté au massacre impitoyable de civils à Homs. Ces violences ont choqué le monde. Depuis un peu plus d'un an maintenant, nous sommes témoins de violences et de violations des droits de l'homme dans toute la Syrie.

Comme nous l'a dit aujourd'hui la Haut-Commissaire, M^{me} Pillay, bien plus de 5 400 personnes ont perdu la vie. Le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies a donné des éléments importants prouvant que des violations flagrantes des droits de l'homme ont été commises par les forces de sécurité syriennes. Comme l'a indiqué la Haut-Commissaire, non seulement les violations généralisées et systématiques des droits de l'homme se poursuivent, mais elles se sont considérablement intensifiées.

Le régime cible des civils innocents, notamment en dirigeant des armes lourdes, des chars et des tireurs d'élite contre des civils dans de grandes agglomérations, à Homs, Edleb, Hama et Deraa, entre autres. Ces violations empirent car des Syriens sont placés en détention injustement, et sont victimes de violences sexuelles et d'actes de torture. Chacun d'entre nous a été particulièrement choqué par les cas signalés de tortures infligées à des enfants. La communauté internationale ne doit pas accepter cela, et elle ne l'accepte pas.

Mon gouvernement déplore vivement le veto opposé le 4 février au projet de résolution du Conseil de sécurité sur la Syrie (voir S/PV.6711). Le projet de résolution S/2012/77 n'appellait pas à une intervention

militaire, à un changement de régime ou à un embargo sur les armes; il n'imposait même pas de sanctions. Point essentiel, ce projet de résolution plaidait en faveur d'un appui à l'initiative de la Ligue des États arabes visant un règlement politique pacifique de cette crise, sous la conduite des Syriens.

La Ligue des États arabes se tient aux côtés du peuple syrien a fait preuve d'une forte volonté et montré la voie au monde entier durant cette crise. La Ligue et, surtout, les Syriens, doivent savoir qu'ils ne sont pas seuls. L'Australie a la même volonté que ses partenaires arabes et internationaux de faire ce qu'elle peut pour leur venir en aide. Notre appui aux efforts de la Ligue est inébranlable. Le Président Al-Assad doit coopérer pleinement avec la Ligue des États arabes, et notamment se conformer à sa décision du 22 janvier visant à faciliter une transition politique pacifique en Syrie (voir S/2012/71, annexe, pièce jointe 1).

L'Australie salue donc les appels à la coopération avec les partenaires arabes dans le but de constituer un groupe d'appui international représentant des pays attachés aux mêmes principes pour travailler de concert à l'appui d'une transition pacifique en Syrie et faire cesser le bain de sang le plus rapidement possible. Un tel mécanisme jouerait un rôle déterminant pour coordonner l'aide internationale au peuple syrien, appuyer les efforts diplomatiques de la Ligue des États arabes, continuer d'exercer des pressions sur le Gouvernement syrien afin qu'il mette fin immédiatement aux violences et, bien entendu, pour s'assurer que le Conseil de sécurité reste saisi de cette question. Nous nous félicitons de la Conférence que la Tunisie a prévu d'organiser le 24 février.

La communauté internationale a la responsabilité de prendre des mesures pour protéger le peuple syrien contre les violences épouvantables commises par son propre gouvernement. De la même manière que les Égyptiens, les Tunisiens, les Libyens et les peuples de nombreux autres pays de la région jouissent maintenant de nouvelles libertés dans le but de garantir une vie politique plus représentative et plus démocratique, les Syriens ont ce même droit et cette même possibilité. Le Président Al-Assad a perdu toute légitimité et montré qu'il faisait totalement fi des droits et du bien-être de son peuple. Les violences commises par son gouvernement doivent cesser.

L'engagement de l'Australie vis-à-vis du peuple syrien reste ferme. Nous continuerons de fournir une assistance en vue de répondre aux besoins humanitaires

immédiats des Syriens, notamment par l'intermédiaire du Croissant-Rouge arabe syrien. Comme l'a indiqué aujourd'hui la Haut-Commissaire, M^{me} Pillay, il est évidemment essentiel que l'accès immédiat et sans entrave des agents humanitaires soit garanti.

Enfin, le Gouvernement australien estime que la communauté internationale a toujours un rôle décisif à jouer pour trouver un moyen de sortir de cette crise. Le Conseil de sécurité doit rester saisi de la situation en Syrie, et nous continuerons d'y encourager. Nous espérons également agir de concert avec la Ligue des États arabes et les groupes attachés aux mêmes principes sur le projet de résolution concernant la Syrie soumis à l'examen de l'Assemblée générale par l'Égypte, afin de l'appuyer. Un tel projet de résolution est clairement et simplement nécessaire.

Le Gouvernement australien est convaincu que les auteurs d'actes de violence, de violations des droits de l'homme et de crimes contre l'humanité doivent rendre compte de leurs actes et que le peuple syrien, comme les autres peuples du monde arabe, doit jouir de ses libertés fondamentales – des droits qui, comme l'a rappelé aujourd'hui la Haut-Commissaire, M^{me} Pillay, sont les droits de chaque être humain.

M. Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Monsieur, par votre entremise, je remercie le Président d'avoir convoqué la présente séance de l'Assemblée générale pour examiner une question aussi grave et pressante que celle dont nous sommes saisis aujourd'hui. Je tiens à remercier aussi la Haut-Commissaire, Navi Pillay, de nous avoir donné une mise à jour sur les faits survenus depuis le 19 décembre, date du dernier examen de la situation des droits de l'homme en Syrie par l'Assemblée (voir A/66/PV.89). Les faits qu'elle a présentés sont tout simplement effroyables et, une fois de plus, soulignent qu'il est urgent de mettre fin au bain de sang en Syrie et de lancer un véritable processus politique.

Le Portugal s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Ambassadeur Mayr-Harting au nom de l'Union européenne.

En effet, la détérioration de la situation en Syrie est épouvantable. Nous ne devons épargner aucun effort pour faire cesser cette spirale dangereuse qui conduit à la guerre civile. Nous déplorons vivement que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure d'adopter une résolution visant à mettre fin à toutes ces violences et à instaurer un véritable dialogue politique entre Syriens.

Il est absolument inacceptable que, depuis, le régime syrien ait multiplié ses attaques meurtrières contre sa propre population. Cela doit tout simplement cesser, et cela doit cesser maintenant.

Au cours des 11 derniers mois, le régime syrien n'a tenu aucune de ses promesses successives et n'a pas traduit ses paroles en actes. S'il souhaite que ses promesses de réforme, de dialogue et de paix soient prises au sérieux, le Gouvernement syrien doit mettre fin immédiatement à sa violente campagne et honorer pleinement tous les engagements qu'il a pris, notamment dans le cadre de la Ligue des États arabes.

Les graves violations généralisées et systématiques des droits de l'homme commises par les autorités syriennes, que vient de signaler la Haut-Commissaire, doivent cesser immédiatement, et toutes les personnes responsables de telles violations doivent rendre compte de leurs actes. Nous renouvelons nos appels aux autorités syriennes à coopérer pleinement avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et la commission d'enquête.

Le Portugal appuie pleinement les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour faire cesser ce bain de sang et trouver une solution politique pacifique à cette crise. Nous sommes convaincus que le plan d'action qu'elle a établi en novembre et sa décision du 22 janvier (voir S/2012/71, annexe, pièce jointe 1) proposent un règlement global et pacifique de la crise syrienne qui préserve l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, tout en permettant une transition politique vers un système politique démocratique et pluriel, dans lequel tous les citoyens sont égaux et les aspirations légitimes de tous les Syriens peuvent être comblées. Les décisions que la Ligue des États arabes a prises la fin de semaine dernière sont une nouvelle contribution à la réalisation de cet objectif : la constitution d'un groupe d'amis.

C'est pourquoi le Portugal exhorte les autorités syriennes à coopérer pleinement avec la Ligue des États arabes et appelle toutes les parties syriennes à participer de manière constructive à un dialogue politique pacifique sous les auspices de la Ligue des États arabes, conformément à ces récentes décisions. La coordination entre l'Union européenne, l'ONU, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique est à cet égard décisive. Les initiatives de la Ligue des États arabes que je viens de mentionner constituent le meilleur moyen viable de trouver une solution pacifique à cette crise, par des moyens politiques.

Pour sa part, le Portugal continuera de travailler activement avec la Ligue des États arabes à atteindre ces objectifs.

M. Errázuriz (Chili) (*parle en espagnol*) : Le Chili s'associe à ceux qui ont fait part de leur préoccupation et de leur consternation à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité et au Conseil des droits de l'homme face aux violences et aux nombreuses violations des droits de l'homme commises en Syrie, qui ont entraîné la mort de milliers de personnes, dont des centaines d'enfants. La détérioration graduelle et accélérée de la situation en Syrie, résultat d'affrontements armés entre les forces gouvernementales et des groupes armés et civils, ne peut nous laisser indifférents.

L'exposé que nous a présenté ce matin M^{me} Navanethem Pillay, Haut-Commissaire aux droits de l'homme, que nous remercions de son rapport, ne fait que confirmer que cette préoccupation est fondée et qu'il importe que la communauté internationale adopte rapidement une décision efficace pour mettre un terme aux affrontements armés et apporter une solution politique à la crise sur la base du plein respect de la volonté du peuple syrien.

De même, le Gouvernement chilien reconnaît et appuie pleinement les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour rétablir la paix, mais aussi les efforts déployés par le Conseil des droits de l'homme et l'Assemblée générale en vue d'adopter des mesures et des recommandations qui favoriseront la coexistence pacifique, le respect et la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et qui permettront de mettre fin aux violations graves et persistantes des droits de l'homme en Syrie.

Il est impératif d'adopter une décision pour garantir la protection de la population civile, le plein respect des droits de l'homme, le fonctionnement des institutions, la bonne gouvernance et la stabilité de la situation en Syrie, conformément à la Charte des Nations Unies et aux normes du droit international.

Le Gouvernement chilien regrette que le Conseil de sécurité n'ait pu se mettre d'accord sur une résolution le 4 février dernier (voir S/PV.6711). Nous renouvelons donc notre souhait que cet important organe adopte rapidement une décision efficace pour garantir la protection de la population civile et stabiliser la situation en Syrie, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international.

À cet égard, le Gouvernement chilien estime que les membres permanents du Conseil de sécurité doivent utiliser leur droit de veto avec retenue, à plus forte raison lorsque le Conseil examine des allégations de violations qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité, des actes de nettoyage ethnique, des crimes de guerre ou un génocide. Le Chili espère que la paralysie du Conseil de sécurité va être remplacée par une décision qui, en vertu de ses prérogatives et des tâches que lui a confiées la Charte des Nations Unies, contribuera à régler la crise politique et humanitaire actuelle et à mettre fin aux violations des droits de l'homme en Syrie.

M. Barriga (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de la décision prise par le Président de convoquer la séance d'aujourd'hui et remercions la Haut-Commissaire de son exposé sur l'évolution récente de la situation en Syrie. La présente séance nous offre une occasion importante de signaler au peuple syrien que l'ONU n'oublie pas ses souffrances et qu'elle fera tout le possible pour sanctionner les responsables.

Le Liechtenstein se félicite de l'initiative constructive prise par la Ligue des États arabes de s'engager avec les autorités syriennes dans un processus visant à mettre immédiatement fin à la violence et à garantir une transition pacifique, ainsi que l'application du principe de responsabilité. Cette initiative mérite le plein appui de l'ONU, notamment du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Secrétaire général. Elle est la seule voie valable, et elle constitue notre seul espoir de mettre fin à ce bain de sang qui n'a aucun sens.

Nous déplorons donc le fait que deux membres du Conseil aient choisi d'opposer leur veto à un projet de résolution du Conseil de sécurité (voir S/PV.6711) qui aurait appuyé cette initiative, et ce, en dépit du fait que le projet en question avait déjà été largement édulcoré à l'issue d'intenses négociations et que tous les autres membres du Conseil ont voté pour ce projet de résolution. Selon nous, cette attitude est incompatible avec l'attachement souvent proclamé à la coopération avec les organisations régionales concernées. Elle est incompatible avec les responsabilités juridiques et morales des membres permanents du Conseil alors que celui-ci fait face à des situations marquées par des génocides, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Elle est, de fait, incompatible avec les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Puisque le Conseil de sécurité n'a jusqu'à présent pas su assumer la responsabilité qui lui incombe à cet égard, l'Assemblée générale doit intervenir.

Depuis que nous avons reçu le rapport de la commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme sur la Syrie en novembre dernier, la situation sur le terrain s'est considérablement détériorée. Nous avons déjà à ce moment de sérieuses raisons de croire que des crimes contre l'humanité avaient été commis. Trois mois plus tard, nous sommes alarmés par les attaques aveugles de plus en plus fréquentes qui ciblent la population civile.

Le Gouvernement syrien doit immédiatement mettre fin à ces actes de violence et accorder un accès sans entrave aux convois d'aide humanitaire. D'autre part, les violations du droit international, notamment toutes les graves violations des droits de l'homme commises actuellement, doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies et indépendantes afin de garantir la pleine application du principe de responsabilité et de sauvegarder les droits des victimes.

À l'heure actuelle, la seule option réaliste qui permettra d'appliquer le principe de responsabilité – au moins pour les principaux responsables – est que le Conseil de sécurité renvoie cette situation devant la Cour pénale internationale. Nous proposons donc que l'Assemblée générale – qui apporte déjà son plein appui à l'initiative de la Ligue des États arabes – recommande au Conseil de sécurité d'envisager un tel renvoi.

M. Percaya (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation saisit cette occasion pour remercier de son exposé M^{me} Navanethem Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. L'Indonésie est atterrée par l'escalade récente de la violence et la détérioration de la situation en Syrie, qui a donné lieu à de graves violations des droits de l'homme dans le pays. L'impact global de la violence sur l'ensemble de la population syrienne constitue une crise humanitaire.

L'Indonésie rejette fermement le recours à la force dans le pays, qui cause des souffrances à un nombre croissant de civils, et elle exhorte les autorités syriennes à garantir la sûreté et la sécurité de leur population et à protéger ses droits fondamentaux. De ce fait, l'Indonésie appelle à un arrêt immédiat de toute violence. Assez de violence. Nous devons déployer tous les efforts possibles pour protéger les civils.

Nous demandons donc instamment à toutes les parties de faire preuve de la plus grande retenue et de respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire. Sans l'ombre d'un doute, c'est au Gouvernement syrien qu'il incombe de prendre les mesures nécessaires pour protéger les

droits de l'homme et les libertés fondamentales de la population. C'est une tâche qui ne saurait être reportée ou retardée.

Nous réaffirmons donc qu'il est urgent que les autorités syriennes s'acquittent au plus vite de leurs responsabilités et appliquent les mesures qu'elles se sont déjà engagées à mettre en œuvre à plusieurs reprises. Le Gouvernement syrien doit coopérer pleinement avec les mécanismes de défense des droits de l'homme des Nations Unies pour régler ce grave problème. Le conflit en Syrie doit être réglé par des moyens pacifiques. Il importe donc d'établir un dialogue politique véritable et sans exclusive entre toutes les parties dans le pays.

Nous, communauté internationale, devons agir ensemble pour atteindre cet objectif. Nous devons créer des conditions propices à un règlement et un dialogue politiques, qu'il importe de lancer immédiatement. Le règlement politique doit refléter les aspirations et la volonté du peuple syrien.

Enfin, l'Indonésie appuie la proposition de créer une force commune de maintien de la paix. Néanmoins, nous devons auparavant nous efforcer de rétablir la paix en Syrie; la force de maintien de la paix doit garantir la protection des civils et ouvrir la voie à un règlement politique de la situation.

L'Indonésie attend avec intérêt de débattre des détails de cette proposition tout en œuvrant à formuler notre réponse commune afin de contribuer à régler la situation en Syrie.

M. Sin Son Ho (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : La délégation de la République populaire démocratique de Corée voudrait saisir cette occasion de clarifier sa position sur le point de l'ordre du jour examiné à la présente séance de l'Assemblée générale.

Premièrement, toute discussion sur les questions de droits de l'homme doit se fonder sur les principes de respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États Membres, conformément à la Charte des Nations Unies, et sans aucune ingérence de forces extérieures. En tant que Membre de plein droit de l'Organisation des Nations Unies, la République arabe syrienne ne fait pas exception à cet égard.

Deuxièmement, le recours à la violence contre le Gouvernement syrien et contre des Syriens innocents doit cesser immédiatement, et tous les éléments qui sont

sources d'instabilité doivent être supprimés. Afin de reprendre le contrôle de la situation en Syrie, le recours à toute forme de violence, entraînant une détérioration de la situation, doit cesser de suite. Tous les cas de violence avérée doivent disparaître.

Troisièmement, il faut résoudre toutes les questions relatives à la République arabe syrienne, et ce dans l'intérêt de la population arabe syrienne. L'avenir de la Syrie et de son peuple doivent être aux mains des Syriens. Par conséquent, il faut que le processus de paix et de stabilité en Syrie soit mené par les Syriens, sans ingérence extérieure.

Ma délégation souligne une fois de plus que la souveraineté, l'intégrité territoriale et la non-ingérence dans les affaires intérieures de la République arabe syrienne doivent être respectées, et que tous les problèmes doivent être réglés par la négociation et le dialogue. Ma délégation nourrit l'espoir sincère que la situation en Syrie se stabilisera dès que possible.

M. Khazae (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Concernant la présente séance de l'Assemblée générale, je tiens à exprimer notre position à la fois sur les modalités de convocation de cette séance et sur le fond de la question.

Tout d'abord, s'agissant de la procédure, comme ma délégation l'a expliqué ce matin, nous avons reçu la lettre du Président en date du 9 février, qui a été distribuée à tous les Représentants permanents, dans laquelle il exprimait son intention de convoquer cette séance officielle de l'Assemblée générale au titre du point 64 de l'ordre du jour, intitulé « Rapport du Conseil des droits de l'homme ». Nous aurions souhaité que des consultations préalables aient lieu auparavant avec les États Membres concernés, ou même avec le Bureau, avant l'annonce de la séance.

Même dans ces circonstances exceptionnelles où est nécessaire de convoquer d'urgence une séance officielle de l'Assemblée générale, il convient de recourir aux procédures établies. Rien ne justifie de faire une entorse aux procédures pratiques habituelles de préparation de séances de ce genre. Cela peut créer un précédent, autorisant à porter devant l'Assemblée toute situation, sans mandat spécifique, sans passer par les voies appropriées et sans procéder aux consultations nécessaires, de manière neutre, transparente et franche, comme l'exige la conduite des travaux de l'Assemblée. Dans le cas de la Syrie, nous devons aussi prendre en

compte le fait que le Conseil de sécurité est saisi de la situation.

Sur le fond de la décision concernant la situation syrienne, je tiens à dire ce qui suit.

Premièrement, la Syrie traverse une période très difficile de son histoire, où son intégrité et sa solidarité nationales sont en jeu. Nombre de descriptions partielles ou partiales des événements qui ont lieu en Syrie sont contraires à la réalité sur le terrain. Les événements de Syrie doivent être considérés et envisagés de manière globale.

Deuxièmement, ces derniers mois, de nombreuses attaques terroristes ont eu lieu en Syrie, dont la dernière voici quelques jours à Alep, causant un lourd tribut en pertes de vies humaines et de biens publics. Pas plus tard qu'hier, nous avons même entendu un dirigeant d'Al-Qaida appeler à commettre davantage d'actes de violence contre le peuple et le Gouvernement syriens. Nous devons être clairs sur ce point et condamner toute ingérence étrangère, ainsi que les actes de violence et d'incitation au terrorisme.

Troisièmement, nous pensons que répondre aux demandes légitimes du peuple par le biais d'un processus politique pacifique et conduit au niveau national, exempt de toute intervention étrangère, est le seul moyen de sortir de la crise. Les sanctions coercitives, la pression et les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures de la Syrie ne conduiraient qu'à une aggravation de la crise politique et sociale, avec toutes les ramifications que cela implique pour l'ensemble de la région. Notre objectif doit donc être de trouver un processus aboutissant à une nation plus démocratique, à une participation politique et économique plus large et au renforcement de l'unité nationale, garantissant ainsi l'ordre public, la sécurité nationale, la stabilité et la prospérité du peuple syrien. Cela doit se faire tout en gardant à l'esprit que la responsabilité première et ultime de la sécurité et de la stabilité des Syriens incombe au peuple et au Gouvernement syriens.

Quatrièmement, la Syrie a toujours joué un rôle important au Moyen-Orient. La persistance de l'instabilité et des troubles en Syrie pourrait avoir des conséquences pour la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région. Nous devons tous réfléchir à une façon globale, efficace et pratique de trouver une solution pacifique à la crise actuelle, sans intervention étrangère. Nous estimons que le rôle principal de l'ONU, y compris l'Assemblée générale, est de faciliter le dialogue entre les groupes

politiques syriens et le Gouvernement syrien, dans le cadre d'un processus politique mené par les Syriens eux-mêmes. Cela doit se faire tout en tenant compte du processus de réforme annoncé par le Gouvernement, fondé sur les aspirations du peuple syrien, et aussi tout en garantissant le respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays. Une initiative de la Russie propose la tenue d'un dialogue à Moscou. Cet appel doit être entendu par tous les groupes.

Enfin, comme elle l'a déjà affirmé, la République islamique d'Iran appuie tout processus politique constructif, impartial et pacifique dirigé par les Syriens, et se tient prête à jouer son rôle dans ce processus.

M^{me} Rubiales de Chamorro (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Le 5 février, au onzième Sommet de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), examinant la question de l'ingérence et l'agression étrangères contre le peuple et le Gouvernement syriens frères, nos chefs d'État et de gouvernement ont renouvelé leur condamnation de la politique systématique d'ingérence et de déstabilisation menée à l'encontre de la République arabe syrienne, notre sœur, en vue d'imposer par la force un changement de régime au peuple syrien.

Ils ont également condamné les actes de violence armée perpétrés contre la population syrienne par des groupes illégaux, appuyés par des puissances étrangères. Ils ont formé le vœu que la société syrienne retrouve le calme et puisse reprendre dans un climat de paix sa marche vers le développement. À cet égard, ils ont réaffirmé leur appui à la politique de réformes et de dialogue national mise en œuvre par le Gouvernement syrien en vue de trouver une solution politique à la crise actuelle, dans le respect de la souveraineté du peuple syrien et de l'intégrité nationale de ce pays arabe, frère.

Aujourd'hui nous assistons en Syrie à la répétition du scénario que les forces de l'OTAN et leurs alliés ont appliqué en Libye. Le Nicaragua avait mis en garde à l'époque contre le fait qu'on était en train de suivre en Libye en nouvelle modèle d'ingérence étrangère et d'intervention militaire qui serait reproduit par la suite dans d'autres pays en développement. Ce scénario déjà vu d'une intervention militaire pour provoquer un changement de régime est actuellement mis en œuvre en Syrie, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies, et notamment l'Article 2.

Ce n'est un secret pour personne que les pays de l'OTAN et leurs alliés, dont on dit que certains seraient

même présents sur le sol syrien, sont en train d'armer les groupes illégaux à l'origine de la tragédie que vit actuellement le peuple syrien. Les dirigeants politiques et militaires de ces pays s'expriment avec beaucoup de passion et avancent des arguments humanitaires pour recourir « à toutes les options possibles ». Ils élaborent des plans pour officialiser et garantir l'armement des groupes terroristes et, en secret, ils préparent d'arrachepied une intervention militaire directe, le tout, afin de renverser le Gouvernement syrien légitime.

Toutes leurs déclarations et actions sont la preuve criante que le nouveau modèle d'intervention militaire « à la libyenne » contre les peuples du monde est en marche. Il est plus évident que jamais que ce que cherchent réellement les pays de l'OTAN, c'est faire tomber les régimes en place pour imposer son hégémonie impérialiste et faire main basse sur les ressources naturelles tant convoitées de nos États.

Nous avons encore très présent à l'esprit comment ces mêmes acteurs ont appliqué en Libye ces pratiques et politiques, avec les résultats que l'on sait, sans que les médias de ses puissances ni les organisations non gouvernementales ne puissent cacher les faits. Il s'agit d'une tragédie en plusieurs actes : encourager et armer les groupes terroristes, intervenir militairement, détruire le pays et, enfin, se partager des contrats juteux dans le cadre de la reconstruction du pays qu'ils ont détruit.

Le terrorisme d'État, produit de l'agression et des manipulations extérieures et de la violence dirigée contre la République syrienne qui en résulte, doit cesser immédiatement, afin de permettre l'instauration d'un climat de confiance qui, par l'intermédiaire d'un processus ouvert, rendra possible le dialogue dont il est tant besoin pour que les Syriens s'entendent sur une solution pacifique et politique à laquelle aspire le peuple et le Gouvernement syriens frères.

L'Organisation des Nations Unies a été créée pour favoriser la paix, pas pour encourager la guerre ni une l'ingérence quelle qu'elle soit.

Le Nicaragua a toujours proclamé son attachement à la paix, son amour de la vie, son rejet de la violence et de la guerre, sa volonté irréductible de défendre le principe de souveraineté et sa solidarité avec les peuples sous occupation coloniale et impériale, préceptes qui nous ont guidés tout au long du processus de la révolution populaire sandiniste.

Le Président assume la présidence.

Nous avons aussi toujours déploré les pertes en vies innocentes, dans toutes les régions du monde, et condamné ce type de violence. Toutefois, nous devons affirmer haut et clair que nous n'acceptons pas que ce principe apocryphe de la protection de la vie humaine qu'est la « responsabilité de protéger » soit utilisé pour justifier une intervention étrangère et l'ingérence dans les affaires intérieures des États. L'ONU ne doit pas continuer à permettre cette morale à deux vitesses ni encourager cette politique de deux poids, deux mesures, qui ne feront que créer des précédents regrettables pour la paix et la sécurité internationales et pour la bonne coopération en matière de défense et de promotion des droits de l'homme.

Le Nicaragua souligne que le Gouvernement syrien est pleinement attaché à un processus de dialogue national, assorti d'un calendrier de réformes en profondeur, notamment l'élaboration d'une loi relative à la tenue d'élections générales qui répondent aux aspirations du peuple syrien et permettent de poser les fondements du pluralisme politique et de la démocratie. La Syrie a de plus montré qu'elle avait respecté scrupuleusement le protocole proposé par les observateurs arabes et le plan d'action de la Ligne des États arabes, en retirant l'armée des rues, en remettant en liberté des milliers de détenus n'ayant pas pris part à des actes de violence et en facilitant le travail des médias étrangers, ainsi qu'ont pu le constater et le vérifier les observateurs de la Ligue arabe, dont on tente aujourd'hui de faire passer le rapport à la trappe.

Le Nicaragua estime qu'il faut absolument intensifier les efforts politiques pour éviter qu'une crise de grande envergure ne se propage à tout le Moyen-Orient. Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction les initiatives de la Fédération de Russie en vue de parvenir à une solution diplomatique, politique et pacifique à la crise. Nous appuyons également pleinement la position digne adoptée au Conseil de sécurité par la Fédération de Russie et la République populaire de Chine, qui, ainsi que l'a déclaré récemment le Président de mon pays, le commandant Daniel Ortega, et je cite, « s'inscrit résolument contre la guerre et en faveur de la négociation, du dialogue et de la paix ».

Pour terminer, nous tenons à dire officiellement notre opposition à la tenue de la présente séance, qui a été convoquée sans même qu'on ait eu la courtoisie de consulter le Gouvernement syrien légitime. Nous rejetons donc les objectifs qu'elle espère atteindre, puisque la véritable finalité de cette séance est de s'ingérer dans

les affaires intérieures d'un État, de battre en brèche la souveraineté et le droit à l'autodétermination du peuple syrien, d'établir un nouveau précédent nuisible pour les peuples du monde, de fermer la porte au dialogue et à la négociation et d'ouvrir chaque jour un peu plus la voie à l'intervention militaire et à la guerre.

M^{me} Kolontai (République du Bélarus) (*parle en russe*) : Nous prenons note des informations sur la situation en Syrie présentées aujourd'hui à l'Assemblée générale par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. C'est avec regret et préoccupation que nous devons, encore une fois, exprimer nos doutes quant à l'impartialité et l'objectivité de ces informations sur la véritable situation en Syrie.

Le Bélarus a souvent appelé l'attention sur le manque d'équilibre des résolutions du Conseil des droits de l'homme sur des situations propres à la Syrie, y compris la résolution adoptée à la dix-huitième session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme (résolution S-18/1 du Conseil des droits de l'homme), et la résolution sur la Syrie adoptée par la Troisième Commission (résolution 66/176). Ces documents reposent sur des conclusions qui ne reflètent les vues que d'une seule des parties au conflit; ils ne peuvent donc pas être objectifs. Il est établi depuis longtemps que le Bélarus n'accepte pas, par principe, des résolutions visant des pays précis comme moyen de coercition politique.

Le Bélarus est très préoccupé par les affrontements qui continuent d'opposer les forces gouvernementales et anti-gouvernementales en Syrie et par les rapports faisant état de massacres et de victimes parmi la population civile, dont des femmes et des enfants. Nous sommes favorables au règlement de la situation le plus rapidement possible par le biais de négociations entre les parties concernées. À cet égard, nous nous félicitons des mesures constructives prises au niveau régional en vue de renforcer les principes d'un dialogue fait de respect mutuel entre les parties. Nous nous félicitons vivement des efforts de médiation responsables déployés par le Gouvernement de la Fédération de Russie visant à rapprocher les positions des parties et à normaliser la situation en Syrie et dans l'ensemble de la région.

Le Bélarus appelle les parties d'opposition à mettre immédiatement fin à la violence et à se rendre à la table des négociations. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon responsable et durable de régler le problème dans l'intérêt du peuple syrien tout entier. La seule façon de normaliser la situation consiste à engager un

dialogue général dans le respect strict et rigoureux de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'État syrien. Nous devons faciliter ce dialogue en faisant montre d'impartialité et en adoptant une approche équilibrée. Nous demandons aux membres de l'Assemblée générale d'agir avec la sagesse et la responsabilité qui siéent à des gouvernements souverains et de se distancier de décisions hâtives et injustes.

M. Bernardini (Italie) (*parle en anglais*) : Tout en s'associant à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne, l'Italie tient à vous remercier, Monsieur le Président, pour la tenue de cette importante séance. Nous tenons à ajouter notre voix à toutes celles qui condamnent le recours continu à la force contre les civils en Syrie et contre l'usage généralisé des exécutions arbitraires, de la torture, des attaques sexuelles et des agressions, y compris contre des enfants. Les manifestants, les militants des droits de l'homme et les journalistes continuent d'être persécutés et détenus pour de motifs politiques. Le nombre des disparus ne cesse d'augmenter et le régime s'en prend même aux activités d'assistance médicale. La situation est si grave que la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en a conclu que les forces de sécurité syriennes auraient peut-être commis des crimes contre l'humanité.

Le régime d'Al-Assad n'a tenu aucune de ses promesses, dont ses engagements à mettre fin à la répression, à relâcher les prisonniers politiques, à autoriser un accès sans entrave à la mission d'observation de la Ligue des États arabes et aux médias internationaux, et à retirer les forces armées des zones urbaines. Au contraire, la violence et la répression se sont intensifiées au cours des dernières semaines.

Ce qui se passe est inacceptable. Les aspirations légitimes du peuple syrien doivent être entendues. L'Italie estime crucial que la violence cesse immédiatement et continue d'appuyer avec force les efforts déployés par la Ligue des États arabes en vue d'une solution pacifique et démocratique à la crise actuelle. C'est pourquoi nous nous félicitons des résultats de la réunion ministérielle qui s'est tenue hier au Caire.

Si l'Italie continue d'appeler le Conseil de sécurité à agir face à la question syrienne, nous saluons les efforts consentis par d'autres organes de l'ONU, notamment l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme. L'Italie et ses partenaires de l'Union européenne ont pris toute une série de mesures pour intensifier les pressions sur le régime syrien et le

contraindre à mettre fin à la répression violente qu'il mène depuis mars dernier. Nous avons pris des sanctions individuelles contre plusieurs des responsables de la répression, y compris le Président Al-Assad.

Nous envisageons actuellement une autre série de sanctions. Nous sommes prêts à les adopter au prochain Conseil européen des ministres des affaires étrangères, le 27 février, et nous avons l'intention d'intensifier les pressions sur le régime syrien jusqu'à ce qu'il mette fin à la répression. Nous saluons les mesures adoptées par d'autres partenaires dans ce sens, et appelons le reste de la communauté internationale à s'associer à ces efforts en prenant des mesures restrictives contre les responsables de la répression, tout en veillant à minimiser les conséquences négatives sur la population civile.

La situation critique qui prévaut dans diverses parties du pays compromet gravement la vie des Syriens. L'Union européenne a réitéré que le régime devait répondre aux besoins de sa population en lui fournissant l'assistance nécessaire et en autorisant les soins médicaux, ainsi qu'un accès sans entrave des organisations humanitaires compétentes. L'aide internationale doit pouvoir arriver immédiatement dans le pays. L'aide doit également pouvoir arriver jusqu'à ceux qui ont traversé les frontières pour se réfugier dans les pays voisins. L'Italie a déjà envoyé des fournitures médicales pour aider les réfugiés syriens au Liban.

L'Italie reste attachée à un règlement pacifique de la crise syrienne, conformément à ce qu'a préconisé la Ligue des États arabes à la suite de sa réunion du 22 janvier, à savoir un processus de transition politique appuyé par la communauté internationale dont, en premier lieu, les partenaires régionaux. C'est pourquoi nous attendons avec intérêt la réunion des amis de la Syrie qui doit se tenir à Tunis le 24 février, et croyons nécessaire d'assurer un appui politique solide à l'opposition syrienne en encourageant ses diverses composantes à s'unir pour présenter un programme politique commun.

M. Prozor (Israël) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cet important débat qui aurait dû se tenir bien plus tôt.

Tout en écoutant ce débat, j'ai à l'esprit des images que j'ai vues ce week-end, des images d'enfants et de jeunes du quartier de Bab Amro à Homs. Ils sont blessés, couverts de bandages et absolument terrifiés. Ils regardent la caméra, désespérés. C'est la seule

façon qu'ils ont de communiquer avec le monde, de lui demander de les aider.

Aucun être humain digne de ce nom ne peut fermer les yeux, quelles que soit son origine, sa religion ou ses affiliations politiques. Ces images d'impuissance face à la mort sont un appel moral lancé à chaque personne et à toutes les nations du monde. Cet appel n'est nulle part plus clair qu'à l'ONU dont la création visait essentiellement à défendre les principes des droits de l'homme, de la dignité et de la vie.

Ces enfants en Syrie ne sont pas les victimes malchanceuses d'une catastrophe naturelle ou d'une famine. Ils ne sont pas les victimes malheureuses de la guerre. Ils sont la cible délibérée d'un régime brutal prêt à commettre n'importe quel crime, prêt à dépasser toutes les limites pour s'accrocher au pouvoir.

Nous savons tous que les conséquences de l'inaction seront terribles. Comme disait Winston Churchill, « plus on regarde en arrière, plus on peut voir ce qui va se passer ». Il suffit, pour comprendre les intentions de ce régime, de voir ses précédents. Il y a exactement 30 ans, ce même Gouvernement massacrait, au cours d'une seule campagne, 10 000 de ses citoyens à Hama. Rien n'a changé. Bachar Al-Assad assassine de manière systématique les civils. Ses chars foulent aux pieds les droits des manifestants pacifiques. Ses forces armées violent et tuent hommes, femmes et enfants. Al-Assad n'a aucune autorité morale de gouverner. Chaque maison détruite par un obus de mortier, chaque jeune fauché par la balle d'un sniper, chaque personne torturée révèle un peu plus que ce régime a perdu tout repère moral.

Bachar Al-Assad a beau être ophtalmologue de formation, dans les faits il ne cherche qu'à aveugler la communauté internationale pour lui cacher les crimes commis par son régime. La communauté internationale ne peut plus se permettre de ne pas regarder la réalité de la situation en Syrie en face. Plus de 6 000 personnes ont été tuées depuis le début du soulèvement. Combien d'innocents devront encore mourir avant que le monde ne réagisse?

Plus la liste des victimes s'allonge, plus notre obligation morale grandit. Nous sommes tous liés par notre humanité commune et ces liens, aujourd'hui, sont mis à l'épreuve. L'heure est venue pour la communauté internationale d'arrêter de regarder sans rien faire alors que des meurtres sont commis les uns après les autres. Il est temps que le monde joigne sa voix à celle des

victimes contre le tyran de Damas. Il ne devrait faire aucun doute qu'Al-Assad et son régime n'ont aucune autorité morale de gouverner.

Le moment est arrivé pour l'Organisation de faire enfin quelque chose d'utile pour empêcher Al-Assad de tuer son propre peuple. Les enfants syriens, de Homs à Hama, nous le demandent. Leur destin est entre nos mains.

M^{me} Cavanagh (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Nous voudrions tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, pour la tenue de la présente séance sur cette question importante. C'est avec une profonde tristesse que nous nous voyons dans l'obligation de débattre de la détérioration de la situation en République arabe syrienne.

Nous souhaitons la bienvenue à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, M^{me} Pillay, et la remercions d'avoir fait le point de la situation.

La Nouvelle-Zélande saisit cette occasion pour appuyer une nouvelle fois la convocation de la session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme consacrée à la Syrie et la résolution relative au rapport de la commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne qui a été adoptée dans ce cadre. Le rapport indique clairement que des crimes contre l'humanité sont susceptibles d'avoir été commis. La commission d'enquête a également réuni des preuves substantielles de l'existence de graves violations des droits de l'homme, notamment des exécutions sommaires, des arrestations arbitraires, des actes de torture et des violations des droits de l'enfant. Tout cela est abominable et doit cesser. La Syrie doit protéger sa population.

La Nouvelle-Zélande joint sa voix à ceux qui ont salué le rôle joué par les voisins de la Syrie. La mise sur pied d'un groupe des amis de la Syrie est une initiative positive de plus, tout comme l'offre de la Tunisie d'accueillir la première réunion de ce groupe. Le plan de la Ligue des États arabes propose un processus pour une transition pacifique qui permettrait aux Syriens de décider de leur avenir. En un mot, nous devrions écouter les pays de la région et suivre leurs conseils.

Dans ce contexte, la Nouvelle-Zélande est consternée de voir que le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure d'appuyer le plan de la Ligue arabe. Comme le Président de l'Assemblée générale et la Haut-Commissaire l'ont souligné, plus le Conseil de sécurité restera divisé, plus la liste des Syriens tués s'allongera.

Il est extrêmement fâcheux d'entendre que la situation en Syrie a empiré depuis que le Conseil de sécurité s'est montré incapable d'agir.

La Nouvelle-Zélande appelle les autorités syriennes à mettre immédiatement fin à la violence et nous leur demandons de respecter pleinement l'obligation que leur impose le droit international d'enquêter sur les crimes contre l'humanité et de juger et punir tous leurs auteurs.

Nous exhortons par ailleurs la Syrie à mettre en œuvre les recommandations de la commission d'enquête et le plan de la Ligue arabe.

M. Vinay Kumar (Inde) (*parle en anglais*) : De mémoire d'homme, la République arabe syrienne a, en raison de sa situation géographique stratégique et du génie de son peuple, toujours joué un rôle important au Moyen-Orient. Aujourd'hui encore, à l'époque moderne, on ne saurait surestimer l'influence de la Syrie dans l'évolution de la situation au Moyen-Orient. L'instabilité et la crise prolongées en Syrie ont donc des répercussions sur la paix et la stabilité de la région tout entière.

L'Inde est profondément préoccupée par la situation actuelle en Syrie, qui s'est soldée par la mort de milliers de civils et de membres des forces de sécurité au cours des 11 derniers mois. Nous condamnons vigoureusement toutes les violences, d'où qu'elles viennent. Nous condamnons également les violations des droits de l'homme. L'Inde considère que la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique sont des valeurs cardinales qui doivent être respectées en même temps que l'on veille à la stabilité et à la sécurité de la société. Dans la mesure où le problème en Syrie est essentiellement d'ordre politique, l'Inde a, dès le début des manifestations, appelé à un processus politique, pacifique et ouvert à tous, pour répondre aux doléances de toutes les composantes de la société syrienne.

Tel est le message que l'Inde a transmis aux dirigeants syriens, de manière bilatérale mais aussi de concert avec ses partenaires IBAS, à savoir le Brésil et l'Afrique du Sud. Nous avons insisté auprès de la partie syrienne sur le fait qu'il fallait renoncer à la violence et écouter les aspirations du peuple syrien.

Nous sommes fermement convaincus que le processus politique destiné à résoudre la crise actuelle doit être dirigé par les Syriens eux-mêmes. Nous pensons que le rôle principal de la communauté internationale est de faciliter le dialogue entre le Gouvernement syrien et toutes les composantes de la société syrienne pour que

s'engage un processus politique sans exclusive qui tienne compte des aspirations légitimes de tous les Syriens, tout en garantissant le respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays.

Organisation régionale importante, la Ligue des États arabes doit tenir le rôle historique qui lui revient dans la promotion d'un dialogue politique entre les parties syriennes. À cet égard, nous nous sommes félicités du déploiement d'observateurs de la Ligue dans plusieurs régions du pays, ce qui a quelque peu contribué à réduire la violence et permis de dresser un tableau plus précis de la situation. Nous avons également appuyé les efforts de la Ligue en faveur d'un règlement pacifique de la crise grâce à la mise en place d'un processus politique sans exclusive dirigé par les Syriens. Nous souscrivons à l'appel qu'elle a lancé en faveur d'un dialogue politique sérieux entre le Gouvernement syrien et l'ensemble des forces d'opposition syriennes, qui serait placé sous ses auspices. Nous considérons que c'est au peuple syrien qu'il revient de décider qui va le gouverner.

En conclusion, nous estimons que pour trouver une issue rapide au problème syrien, la Ligue des États arabes devrait encourager toutes les forces d'opposition syriennes à participer de manière pacifique à un dialogue constructif avec les autorités. Nous espérons que cela créera un nouveau climat propice à la paix et favorisera un processus politique. Ce dialogue doit faire fond sur les réformes politiques déjà annoncées par les autorités syriennes et apporter à ces réformes les changements nécessaires pour qu'elles puissent être acceptées par toutes les composantes de la société syrienne.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous accueillons avec satisfaction votre initiative de convoquer la présente séance. Nous remercions par ailleurs la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, M^{me} Pillay, de son exposé.

La Turquie déplore profondément la violence actuelle en Syrie et le fait que le bilan des victimes civiles ne cesse de s'alourdir. Les efforts de la communauté internationale devraient viser en priorité à mettre immédiatement fin à l'effusion de sang en Syrie et à ouvrir la voie à un processus de transition pacifique et démocratique, dirigé par les Syriens, conformément aux demandes et aspirations légitimes de la population syrienne. Il faut à tout prix éviter une guerre civile et une fracture religieuse, confessionnelle et ethnique dans ce pays.

La communauté internationale doit parler d'une seule voix s'agissant de la situation des droits de l'homme en Syrie, avant qu'il ne soit trop tard.

La Turquie salue les efforts déployés actuellement par la Ligue des États arabes pour mettre fin à la crise syrienne et elle renouvelle son ferme appui à l'initiative globale proposée par la Ligue. Nous souscrivons à l'appel à la mise en place d'un groupe des amis de la Syrie.

Le risque qu'une crise humanitaire se déclare dans toute la Syrie est de plus en plus grand. Nous avons pris contact avec tous les organes et organismes compétents des Nations Unies pour qu'ils intensifient leurs efforts visant à faire prendre conscience de la nécessité croissante que les partenaires humanitaires disposent d'un accès sans entrave pour pouvoir évaluer la situation et répondre aux besoins. La communauté internationale et les organisations humanitaires doivent mobiliser des ressources dès à présent afin de pouvoir faire face à l'augmentation rapide des besoins humanitaires. La communauté internationale ne doit pas ménager ses efforts pour empêcher que la situation continue de se détériorer. La Turquie restera, à cette fin, aux côtés du peuple syrien.

Le Président (*parle en anglais*) : Un représentant a demandé la parole pour exercer son droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations faites au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Le représentant d'Israël, dont le pays occupe les territoires arabes du Golan, de la Palestine et du sud du Liban, a joué cartes sur table aujourd'hui devant l'Assemblée générale. Il est extrêmement important d'entendre les paroles du représentant d'une entité responsable d'innombrables massacres à Deir Yassin, Kibiah, Naplouse, Djénine, Qana – deux fois – dans le Golan, à Jérusalem, Sabra et Chatila, etc.

Il n'existe probablement plus un seul endroit en Palestine qui ait échappé à la criminalité organisée israélienne. L'ONU dispose d'amples informations qui le confirment, elle qui a créé des commissions d'enquête qu'Israël refuse d'accepter et des missions d'établissement des faits qu'Israël refuse de recevoir. L'Organisation a créé le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de

l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, qu'Israël refuse de recevoir depuis 43 ans. Le Conseil des droits de l'homme a organisé trois sessions extraordinaires pour se pencher sur la question des massacres commis par Israël à Gaza et dans le sud du Liban.

Le bilan inqualifiable de son pays dans le domaine des droits de l'homme n'empêche pourtant pas le représentant d'Israël de se camper aujourd'hui devant nous pour nous donner des conseils, lancer des accusations et verser des larmes de crocodile pour les enfants syriens, quand son pays a participé, lui, au massacre de milliers d'enfants syriens, dont les 300 enfants syriens tués, notamment, par des mines israéliennes posées dans le Golan, et les centaines d'autres enfants mutilés par des mines antipersonnel.

Comme chacun le sait, les autorités d'occupation israéliennes ont judaïsé Jérusalem et expulsé des dizaines de milliers de résidents de la ville. Elles ont complètement démoli, il y a deux jours, le pont de Bab el-Magarbeh. Israël détient toujours 10 000 Palestiniens, dont le Président du Conseil législatif palestinien et plusieurs de ses membres. Par son occupation et sa politique d'agression, ses violations constantes des droits de l'homme, son hostilité et les menaces qu'il fait peser sur ses voisins, jusqu'à celle du recours éventuel aux armes nucléaires, qui ne fait pourtant l'objet d'aucune mesure de dissuasion ni d'aucune critique de la part de ses parrains et de ses protecteurs, Israël lui-même est la cause de l'instabilité dans l'ensemble de notre région.

Il est extrêmement important que les délégations présentes ici constatent avec moi que le langage utilisé par le représentant d'Israël est en phase avec celui qu'ont choisi les États membres du Conseil de coopération du Golfe. C'est une preuve du partenariat qu'ils ont établi pour s'en prendre à la Syrie, à son gouvernement et à son peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : La présente séance plénière est sur le point de s'achever. Je remercie à nouveau la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M^{me} Navi Pillay, de sa précieuse contribution. M^{me} Pillay nous a présenté un rapport clair et instructif, bien que profondément troublant, sur l'évolution récente de la situation en Syrie.

Je remercie tous les représentants d'avoir participé à la séance d'aujourd'hui et d'avoir exprimé leurs vues sur la situation des droits de l'homme en Syrie. De nombreux États Membres dont les représentants se sont

exprimés aujourd'hui ont fait part de leur préoccupation face à la violence actuelle en Syrie et souligné la nécessité de mettre fin aux tueries. Ils ont également souligné la nécessité de mettre fin à toutes les violations des droits de l'homme. Une grande majorité des États Membres ont regretté que le Conseil de sécurité ne parvienne pas à adopter une résolution pour appuyer le plan arabe.

Le dialogue établi entre le Secrétaire général et la Ligue des États arabes est un pas encourageant, et

j'espère qu'il permettra de promouvoir l'adoption de mesures décisives en vue de régler de manière pacifique la crise syrienne. En tant que Président de l'Assemblée générale, je me tiens prêt à convoquer l'Assemblée pour examiner à nouveau cette question dès que les États Membres le jugeront nécessaire.

La séance est levée à 17 heures.